

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



31 Janvier 2023

N°22

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 4,
- Sportivité Semaine 4,
- Arbitrage,
- Suiivi amendes clubs,
- Nouveau terrain (dernier rappel),
- Information feuille de match (rappel),
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 6 à 8,
- Communiqué Passport,
- Photo Coupe Auguste Delaune,
- Permanence Commission Foot.



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 30 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, $\frac{1}{4}$ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la **Coupe Haute-Garonne**, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe de Printemps** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

1 1 QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

1 2 CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

1 3 REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

1 4 EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)	30/01 (1)	30/01 (1)	30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)	24/01 (1)	30/01 (1)	21/11
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)	24/01 (1)	30/01 (1)	02/01
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
	06/02 (2)				20/03
USEMA COLOMIERS	30/01(1)	30/01 (1)	31/01 (1)	30/01 (1)	13/03
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
	06/02 (3)				20/03

AGATE FC	21/11 (1)	28/11 (1)	23/01 (1)	23/01 (1)	09/01
	30/01(1)				13/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)			13/02
	06/02 (3)				20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)	26/01 (1)	30/01 (1)	21/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (1)				06/03
MECAPROTEC FC	23/01 (2)				06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
FC POTO	06/02 (1)				20/03
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)	11/01 (1)	16/01 (1)	07/11
	23/01 (1)				06/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	03/01 (1)	04/01 (1)	04/01 (1)	09/01 (1)	13/02
AJ SAINT EXUPERY	06/02 (2)				20/03
SOPRA STERIA FOOT	23/01 (2)	30/01 (2)			06/03
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11
	06/02 (2)				20/03

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du 21/11/2022
	SOUMAH Mamoudou	810003	

SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

RESULTATS

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 28/01/2023

Division Excellence : Journée 9 aller

ASC CNES	2	-	3	FC POTO	
MECAPROTEC FC	2	-	6	FC CANTOU'LOUSAIN	
PASPORT		Remis		AJ SAINT EXUPERY	
ASEAT	1	-	2	USEMA COLOMIERS	

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division Promotion Excellence : Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	1	-	1	DYNAMO FC	
O. TOULOUSE	1	-	11	TOULOUSE SA	
AGATE FC	1	-	3	ALTRAN FOOT	
US AERO FOOT	2	-	5	FORZA VIOLA FC	

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division Honneur : Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS		Remis		AS MATRA	
IO TEAM	3	-	2	NIMBA OT	
GRINTA US		Remis		FC BALEC	
TOLOSA DUCKS	2	-	2	SAINT ALBAN	

Exempt : MISTRAL PL

Division Promotion : Journée 8 aller

ASCA		Remis		LES VIEILLES CANAILLES	
SOPRA STERIA FOOT	3	-	0	NEW TEAM	F
SB FC LAUNAGUET	2	-	3	AS DRT	
INTERNAT FC		Remis		RCLSP	

Exempt : AS EVOTEC

Coupe de France Auguste Delaune : 1/16^{ème} de Finale

ASCO RUEIL (92)	1	-	1	FC CANTOU'LOUSAIN	
Tirs au but	3	-	2		

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 03 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 4

CINQ sorties temporaires et **SIX** avertissements et **DEUX** pour **10** rencontres arbitrées.

ARBITRAGE

Le prochain cours d'arbitrage aura lieu le **mardi 7 Février**, à 19h.
Dernière possibilité d'inscrire des candidats, mais dépêchez-vous.

SUIVI AMENDES CLUBS

Comme convenu lors de l'assemblée générale extraordinaire, **un suivi des amendes clubs depuis le début de cette saison** vous est joint avec l'envoi de ce bulletin. Attention le règlement total de ces amendes (celles envoyées + celles à venir) ne sera à effectuer **qu'au terme de cette saison** et ce avant le jour de l'assemblée générale prévue normalement le 22 juin 2023

INFORMATION FEUILLE DE MATCH (RAPPEL)

A compter de la **saison prochaine 2023/2024**, la commission a décidée de modifier les feuilles de matchs pour toutes ses compétitions. Il n'y aura plus de **feuille en double exemplaire** (feuilles auto-carbonées), qui seront remplacées par **une seule feuille**.

Pour info : l'envoi de celle-ci par les clubs après les rencontres, sera toujours à réaliser conformément au règlement en vigueur (**voir Art 11- B**)

Afin de tester et valider cette modification sur cette fin de saison, nous avons décidé de la mettre en place dès la semaine prochaine (S05) mais **UNIQUEMENT sur les rencontres de COUPE (Haute-garonne - Printemps & Occitane)**

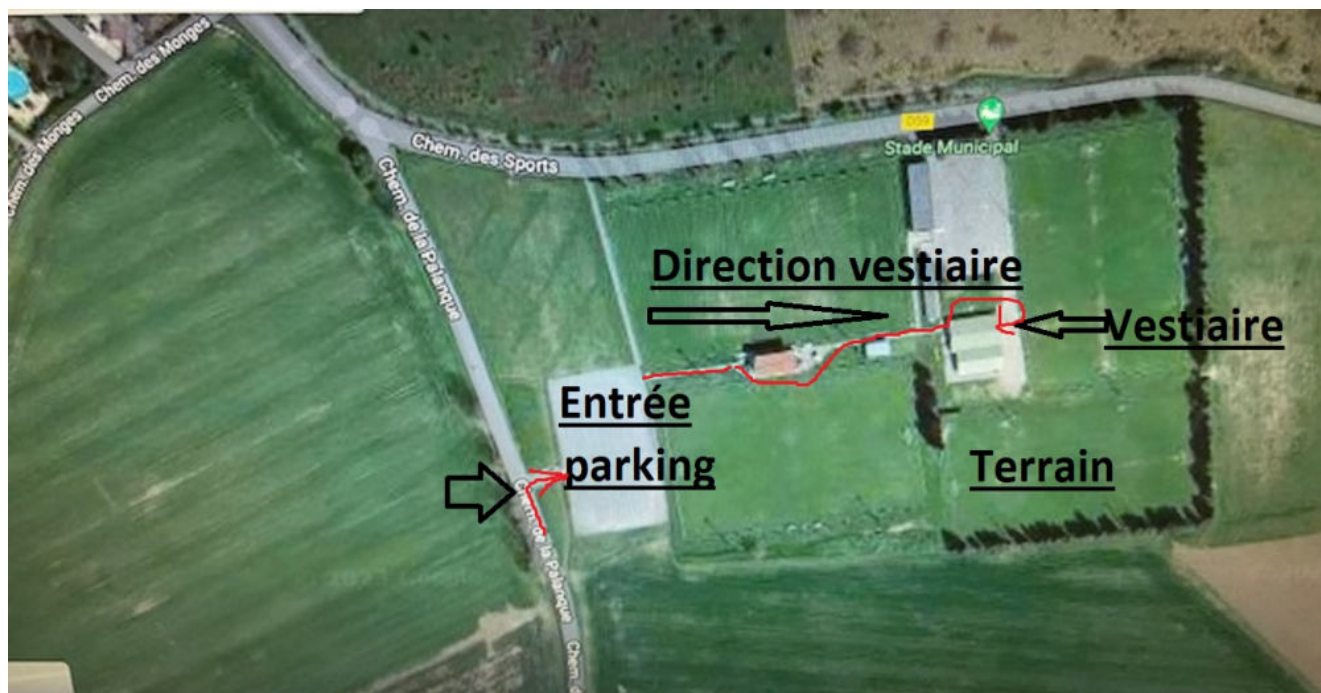
(C'est pour cette raison que pour les clubs recevants, les feuilles de match envoyées pour ces rencontres ne comportent qu'un seul exemplaire).

NOUVEAU TERRAIN (RAPPEL)

L'équipe " **SB SPORT FC** " change de nom et s'appelle dorénavant " **SB FC LAUNAGUET** ".

Leurs rencontres se dérouleront au stade municipal de Launaguet (terrain en herbe), le lundi, à 20h15.

L'entrée se fera par le chemin de la Palanque (voir photo ci-dessous).



RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 7 DU 13/02/2023 AU 17/02/2023

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller (à rejouer du 19/01)

FORZA VIOLA FC

TOULOUSE SA

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SEMAINE 06 DU 06/02/2023 AU 10/02/2023

Division : Excellence - Journée 10 retour

USEMA COLOMIERS	FC POTO	Capitany Synthé	Me	08/02	20h00
MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA B	Muret Auriol Synthé	Lu	06/02	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASC CNES	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	10/02	19h45
ASEAT	PASPORT	Lardenne Synthé	Me	08/02	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour

AGATE FC	ATHLETICO TOLOSA A	Argoulets St	Je	09/02	19h45
O. TOULOUSE	DYNAMO FC	M. Cerdan St	Lu	06/02	19h45
FORZA VIOLA FC	SHADOCKS DE SEILH	Stadium n°4 Synthé	Je	09/02	20h15
TOULOUSE SA	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	09/02	21h00

Exempt : US AERO FOOT

Division : Honneur - Journée 10 retour

NIMBA OT	MISTRAL PL	Barran Hb	Ve	10/02	19h45
SAINT ALBAN	FC BALEC	St Alban Faure Hb	Lu	06/02	20h30
GRINTA US	AS MATRA	Baziège Hb	Lu	06/02	20h30
IO TEAM	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	06/02	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division : Promotion - Journée 10 retour

SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu	06/02	20h15
SOPRA STERIA FOOT	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je	09/02	19h45
RCLSP	AS EVOTEC	Roques Hb	Lu	06/02	20h30
NEW TEAM	AS DRT	Sordelo St	Me	08/02	19h45

Exempt : INTERNAT FC

SEMAINE 07 DU 13/02/2023 AU 17/02/2023

ATTENTION : matchs remis remplacés par Coupe Occitane

Division : Excellence - Journée 11 retour

PASPORT	FC POTO	Struxiano Synthé	Me	15/02	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	AJ SAINT EXUPERY	A définir			
MECAPROTEC FC	ASC CNES	Remis			
FC CANTOU'LOUSAIN	USEMA COLOMIERS	Remis			

Exempt : ASEAT

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Argoulets St	Je	16/02	19h45
ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	(joué S05)			
SHADOCKS DE SEILH	AGATE FC	Seilh Synthé	Ve	17/02	20h45
DYNAMO FC	US AERO FOOT	Barran Hb	Ve	17/02	19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Division : Honneur - Journée 11 retour

MISTRAL PL	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 13/02	20h30
ASFP LUSITANOS	GRINTA US	Castelginest Hb	Lu 13/02	20h30
AS MATRA	NIMBA OT	Lardenne Synthé	Me 15/02	19h45
FC BALEC	TOLOSA DUCKS	Remis		

Exempt : IO TEAM

Division : Promotion - Journée 11 retour

ASCA	SOPRA STERIA FOOT	Beaupuy Hb	Me 15/02	20h15
AS DRT	RCLSP	Remis		
AS EVOTEC	SB FC LAUNAGUET	Remis		
VIEILLES CANAILLES	INTERNAT FC	Remis		

Exempt : NEW TEAM

Coupe Occitane: 1/4 de Finale

ALTRAN FOOT	ASEAT	Blagn. Baradels Sy.	Je 16/02	21h00
USEMA COLOMIERS	TOLOSA DUCKS	Capitany Synthé	Me 15/02	20h00
MECAPROTEC FC	INTERNAT FC	Muret Auriol Synthé	Lu 13/02	20h00
SB FC LAUNAGUET	RCLSP	Launaguet Hb	Lu 13/02	20h15

RATTRAPAGE**Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller (à rejouer du 19/01)**

FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je 16/02	20h15
-----------------------	--------------------	---------------------------	-----------------	--------------

SEMAINE 08 DU 20/02/2023 AU 24/02/2023**RATTRAPAGE****Coupe de Printemps - Cadrage (remis du 01/02)**

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 22/02	20h15
------	-------	------------	----------	-------

Division : Excellence - Journée 4 aller (remis du 17/11)

PASPORT	ASC CNES	A définir		
---------	----------	------------------	--	--

Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01)

FC POTO	ASEAT	Lardenne Synthé	Ve 24/02	20h00
---------	-------	-----------------	----------	-------

Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 20/01)

ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 22/02	19h45
--------------------	-------------------	-----------------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller (remis du 02/12)

SHADOCKS SEILH	TOULOUSE SA	Seilh Synthé	Ve 24/02	20h45
----------------	-------------	--------------	----------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller (remis du 20/01)

AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb	Ve 24/02	19h45
----------	-----------	-----------	----------	-------

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11)

NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	Sordelo St	Je 23/02	19h45
----------	--------------	------------	----------	-------

Division : Honneur - Journée 7 aller (remis du 09/01)

MISTRAL PL	FC BALEC	Sordelo St	Me 22/02 19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu 20/02 20h30

Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu 20/02 20h30
----------------	----------	-----------------	----------------

Division : Promotion - Journée 11 retour (remis de S07/23)

AS EVOTEC	SB FC LAUNAGUET	Launaguet Hb	Lu 20/02 20h15
VIEILLES CANAILLES	INTERNAT FC	A définir	

COMMUNIQUE PASPORT

AVANT PREMIERE DOCUMENTAIRE " AMATEURS " AU CINEMA LE LUNDI 6
FEVRIER à 20H

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'avant-première du film "**AMATEURS**" au **Cinéma UTOPIA de Borderouge**.

La séance sera précédée d'une présentation du tournage par l'équipe du film.

Vous trouverez le lien de la billetterie avec un tarif unique de 5 euros :

<https://www.helloasso.com/associations/association-pasport/evenements/avant-premiere-du-film-amateurs>

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir le 6 février et de partager les valeurs de la FSGT.

PHOTO COUPE AUGUSTE DELAUNE

FC CANTOU'LOUSAIN près de l'exploit.



PERMANENCE COMMISSION FOOT

La semaine prochaine, la permanence de la commission Foot aura lieu le **MARDI 7 FEVRIER**, de 15h à 20h (il n'y aura personne le lundi).